

LANDMARK-MARQUE PAYSAGERE

Le projet

- _ Délimitation de 2 zones nommées "landmark".
- _ La première contient des douars typiques, ainsi qu'une zone de confluence de khattarras et de seggias.
- _ La deuxième, plus au Sud, est caractérisée par des activités agricoles très présentes et très fonctionnelles.
- _ Ces 2 landmarks sont liés entre eux par une zone de khattarras, la source primordiale de l'existence de ces 2 milieux (besoin en eau).
- Cette relation intéressante est la raison même du choix de ce secteur.
- _ Des aménagements sont accomplis pour faire ressortir ces zones caractéristiques, les marquer en temps que landmark (création de khattarras avec végétation spontanée et murs autour de la zone de douars).
- _ Un projet de promenade s'insère dans le secteur entre les 2 landmarks. Ce projet s'appuie sur le site même et sur le concept de khattarras.
- _ La promenade vise la valorisation des khattarras et une nouvelle vision/symbolique de celles-ci.
- _ Chaque réaménagement de khattarra s'inspire du site environnant, ou du concept général de khattarra pour les interventions plus fortes (rampe).
- _ Les contrastes physiques et visuels sont utilisés pour mettre en valeur certaines khattarras.
- _ La zone de promenade se veut aussi être un secteur protégé de la Palmeraie.
- _ Une utilisation réfléchie des végétaux le long de la promenade est faite afin de mettre en valeur les espaces le long de la promenade.
- _ Cet aménagement permet de percevoir le paysage d'une autre façon et de revivre ou vivre le territoire différemment.
- _ La hauteur (ex : rampe) est utilisée pour mettre en valeur des vues inaccessibles pour l'instant.
- _ Il y a insertion d'équipements à certains endroits stratégiques (ex : bords de routes).

